



Disques:
Catherine Major,
seule avec les
siens

Cahier Culture



Jobs et Wozniak:
Deux regards
fascinants sur
les fondateurs d'Apple

Cahier Livres

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. CII N° 234

LES SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 OCTOBRE 2011

2,63\$ + TAXES = 2,99\$

Planète sous occupation

Quelque 1500 villes, dont Montréal, se joignent aujourd'hui au mouvement de protestation Occupy Wall Street, une charge à fond de train contre les excès du capitalisme



REUTERS

Après un mois de manifestations, le mouvement Occupy Wall Street ne démontre encore aucun signe d'essoufflement.

BRIAN MYLES

Une trentaine de personnes se sont réunies jeudi au square Victoria pour planifier un tant soit peu le lancement d'«Occupons Montréal», prévu ce matin à 9h30. Ils ont vite bloqué sur un enjeu de taille. Quelles seraient leurs revendications?

Ce questionnement révèle la beauté et les limites du mouvement des indignés, qui se répand comme une traînée de poudre dans toutes les cités où l'ombre du capitalisme se profile au pied des gratte-ciel. Au moins dix villes canadiennes, dont Toronto, Vancouver, Calgary, Québec et Halifax, accueillent aujourd'hui des manifestations, calquées sur celle lancée à Wall Street le 17 sep-

tembre. La page Facebook d'«Occupons Montréal» compte près de 3200 membres. On gazouille fort sur Twitter. Le message est simple, pour ne pas dire simpliste: 99 % de la population

En 2010, les primes totales versées par les banques et les firmes de courtage de Wall Street s'élevaient à 135 milliards, un record d'autant plus insolent que l'économie américaine est toujours chancelante

est dominée par 1 %, c'en est trop! L'occupation du square Victoria vise à établir «un dialogue collectif sans précédent». Par leur simple présence dans le temps et dans l'espace, les manifestants

espèrent «changer le monde».

Maxwell Ramstead, assistant de recherche à l'Université de Montréal, sera de la partie. Il est séduit par le caractère apolitique et pacifique du mouvement, dont le dénominateur commun est une aversion profonde des excès de la haute finance. La haine du banquier, quoi. «Habituellement, je ne suis pas du genre à faire des manifestations, dit-il. Mais c'est un cas qui m'interpelle. Nous sommes tous victimes d'une injustice sociale énorme perpétuée par la classe financière, et il n'y a aucun moyen d'y remédier par

VOIR PAGE A 12: OCCUPATION

■ Les indignés vus de l'intérieur, page B 5 ■ L'éditorial de Josée Boileau: Grand bol d'air, page B 4



GENEVIÈVE TREMBLAY LE DEVOIR

TOURISME

Cuba, île de charme et de mystère

■ À lire en page D 1

POLITIQUE

Les députés accusés à travers l'histoire

■ À lire en page A 5



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Monique Hennebert et son fils, Carl Hennebert-Faulkner, maintenant âgé de 35 ans.

Les trisomiques voués à l'abandon?

Les parents angoissent à l'idée de mourir avant leur enfant

PAULINE GRAVEL
AMÉLIE DAOUST-BOISVERT

Monique Hennebert et Sylvain Fortin ont chacun un fils atteint de trisomie 21 qu'ils chérissent comme la prunelle de leurs yeux et qui est la principale préoccupation de leur vie. Aussi terrible que cela puisse paraître, tous deux affirment tout bas espérer parfois que leur fils disparaîsse avant eux, tant ils s'inquiètent de l'avenir de leur enfant si jamais c'étaient

eux qui partaient en premier. Mais il y a une chose qui les délivrerait d'un tel souhait: la création d'un lieu de résidence adapté aux besoins de leur fils.

«La charge émotive associée à cette situation est encore plus grande que celle que vivent les parents au moment où ils apprennent que leur enfant sera atteint de trisomie 21»

Âgé de 35 ans, Carl Hennebert-Faulkner fait preuve d'autonomie. Il travaille comme aide-cuisinier au cégep du

VOIR PAGE A 12: TRISOMIQUES

■ Autres textes à lire en pages A 8 et A 9

RÉGIE DU BÂTIMENT

Accurso n'a pas dit toute la vérité

Le Directeur des poursuites criminelles et pénales étudie le dossier

KATHLEEN LÉVESQUE

L'entrepreneur Tony Accurso a omis de déclarer les verdicts de culpabilité dans des dossiers de santé et sécurité au travail lors du renouvellement de la licence de Construction Louisbourg. L'enquête réalisée par la Régie du bâtiment (RBQ) a été transmise au Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) et pourrait mener l'homme d'affaires devant les tribunaux.

Ces nouveaux faits reprochés à M. Accurso ont été révélés hier lors de l'audience de la RBQ qui se penche sur l'avenir du permis de Constructions Louisbourg. L'enjeu de cette audience, qui se poursuivra en décembre, est majeure puisqu'il pourrait en découler des sanctions (suspension ou annulation) à l'égard de l'entreprise au cœur de la réussite économique de la famille Accurso.

La RBQ doit déterminer si la fraude fiscale de 4 millions de dollars envers Revenu Canada est liée aux activités de Louisbourg dans l'industrie de la construction. Mais il y a plus. La RBQ a présenté un autre motif pour punir l'entreprise: Louisbourg a commis 33 infractions en matière de santé et sécurité au travail entre 2006 et 2010. Parmi cette importante liste d'infractions, certaines démontrent que l'entreprise a compromis la santé, la sécurité ou l'intégrité physique de ses travailleurs.

C'est dans le cadre de ce dernier élément, qui était inconnu jusqu'à maintenant, que la RBQ a présenté le «facteur aggravant» que constitue l'omission de M. Accurso de ne pas indiquer sa culpabilité.

Le chef de l'équipe d'enquête de la RBQ, Steve Gauthier, a expliqué dans son témoignage, document

VOIR PAGE A 12: ACCURSO

INDEX	
Actualités..... A 3	Éditorial..... B 4
Annonces..... C 10	Idées..... B 5
Avis publics... C 8	Monde..... C 8
Bourse..... C 2	Mots croisés. D 5
Carrières..... C 4	Météo..... C 2
Décès..... C 10	Perspectives. B 1
Dossier..... A 8	Sports..... C 10
Économie..... C 1	Sudoku..... D 5

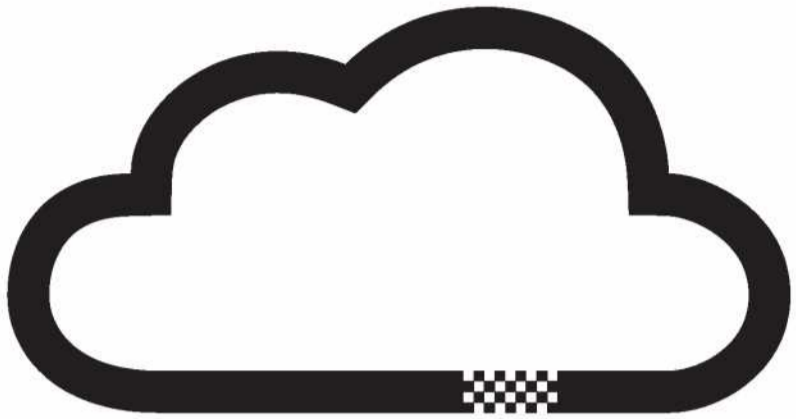
www.editionsfides.com

Gérer moins, vivre mieux

Christine Lemaire
À contretemps
GÉRER MOINS, VIVRE MIEUX

FIDES

26,95\$ • 304 PAGES • BIEN-ÊTRE



**Plus légère. Plus rapide.
La toute nouvelle Audi A6.**

La technologie Audi ultralégère rend la carrosserie de la toute nouvelle A6 plus légère que jamais. Pour être précis : plus légère de 30 kg.* Ou tel que nous le voyons : plus performante de 30 kg. Grâce à un poids inférieur, l'accélération est meilleure, la voiture est plus agile et consomme moins d'essence. Un avenir plus léger, plus rapide et plus excitant est arrivé. Un avenir signé Audi. Inscrivez-vous dès aujourd'hui au programme Expérience de conduite Audi et découvrez la vraie performance. audidrivingsperience.ca



À partir de 58 800 \$†

ACTUALITÉS



Course à la chefferie du Bloc québécois Maria Mourani lance un appel aux militants

La continuité n'est pas dans la mire de la députée Maria Mourani, qui cherche à se positionner comme la candidate du renouveau du Bloc québécois. Elle veut ainsi se distinguer des autres prétendants à la direction du parti.

La députée d'Ahuntsic, sur l'île de Montréal, fait un blitz de cueillette de signatures aujourd'hui à Montréal pour sa mise en candidature officielle. Elle doit recueillir d'ici deux semaines 1000 signatures dans 25 circonscriptions différentes. Mme Mourani en profitera pour faire valoir sa vision aux militants du parti et les inciter à voter pour elle le 11 décembre, lorsque sera choisi le prochain chef.

Elle veut leur vendre un «*Bloc renouvelé*». «*Ça signifie un parti plus axé sur l'écoute, sur le consensus. Qu'on puisse aussi devenir un parti rassembleur, quels que soient les courants, gauche ou droite, pressés ou pas pressés [d'accéder à la souveraineté]*», explique Maria Mourani.

Pour cela, elle croit bon de changer la culture et le discours du Bloc québécois, ce qui implique de le transformer en «*parti de militants*». Elle voudrait ainsi que les députés aient une plus grande latitude et liberté de parole. Elle préférerait que certains votes soient libres, ce qui permettrait aux élus bloquistes d'être réellement la voix

des citoyens et non pas uniquement celle du parti.

Se défendant de vouloir se distancier du Parti québécois — comme l'ont récemment rapporté certains médias, estime-t-elle —, la députée réitère son appui au parti souverainiste. «*Le Parti québécois et le Bloc sont deux partis frères et le resteront*», a-t-elle précisé la députée qui siège aux Communes depuis 2006.

Les autres candidats déclarés pour la course à la chefferie sont l'ex-député bloquiste et ancien ministre provincial Daniel Paillé ainsi que Jean-François Fortin, élu à la Chambre des communes lors des dernières élections.

L'arrivée récente de Daniel Paillé dans la course — un candidat solide et expérimenté — n'a pas brouillé les cartes pour Mme Mourani. Contrairement à Jean-François Fortin qui a perdu certains appuis initiaux, elle affirme que ce ne fut pas son cas.

Elle prétend même avoir reçu de nouveaux appuis depuis. Il s'agit notamment de François Parenteau, journaliste et humoriste québécois membre des Zartistes, de l'homme d'affaires André Veronneau et des ex-députés bloquistes Christian Ouellet et Johanne Deschamps. Ils seront tous présents à son rassemblement d'aujourd'hui.

La Presse canadienne

Harper promet une « représentation proportionnelle » au Québec

MARIE VASTEL

Ottawa — Craignant les foudres de Québec, alors qu'il vient tout juste de se réconcilier avec la province sur quelques enjeux, Stephen Harper a tenté de rassurer les Québécois hier quant à leur poids politique aux Communes. Le premier ministre a laissé entendre qu'il pourrait bonifier le nombre de sièges du Québec lorsqu'il augmentera ceux d'autres provinces.

Commentant la volonté de son gouvernement de déposer un projet de loi pour augmenter le nombre de députés fédéraux aux Communes, M. Harper a souligné qu'il respectera ses engagements électoraux. Les conservateurs ajouteront donc comme promis des sièges aux provinces sous-représentées — l'Ontario, la Colombie-Britannique et l'Alberta — pour tenir compte de la hausse de leur population, et ils s'assurent de «*protéger le nombre de sièges des plus petites provinces*».

Quant au Québec? M. Harper a affirmé, de passage à Peterborough en Ontario, que sa proposition législative maintiendrait «*la représentation proportionnelle*» de la province.

Jusqu'à présent, le premier ministre s'était contenté de parler d'une représentation «*juste*», tel qu'écrit dans sa plateforme électorale du printemps dernier, où il promettait en outre de ne pas légiférer en deçà des 75 sièges que compte actuellement la province parmi les 308 des Communes.

Mais voilà qu'il semble désormais confirmer un rumeur qui circulait depuis quelques mois, soit qu'en ajoutant une trentaine de sièges à la Chambre basse, le gouvernement en accordera aussi au Québec, qui craint de voir son poids politique diminué depuis que les



FRED THORNHILL REUTERS

Stephen Harper, qu'on voit ici s'essayer à la fabrication de hublot en compagnie du premier ministre ontarien, Dalton McGuinty, était de passage hier à Peterborough. Il s'y est engagé à maintenir «*la représentation proportionnelle*» du Québec aux Communes.

conservateurs planchent sur leur refonte des Communes.

Avant Noël

À la reprise des travaux parlementaires, mi-septembre, le leader du gouvernement en Chambre, Peter Van Loan, avait promis d'aller de l'avant une nouvelle fois avec cette promesse de longue date des conservateurs, et ce, avant Noël. Un échéancier que maintient son bureau, affirmant que le gouvernement souhaite son adoption avant les Fêtes, soit d'ici neuf semaines puisque les travaux parlementaires doivent se terminer le 16 décembre.

Du côté du ministre de la Réforme démocratique, Tim Uppal, on a confirmé que la proposition législative sera déposée «*sous peu*». Mais on a refusé de faire des conjectures quant au contenu du futur projet de loi.

La dernière mouture de la proposition conservatrice prévoyait l'ajout de 30 sièges à la Chambre, soit 18 en Ontario, 7 en Colombie-Britannique et 5 en Alberta. Mais aucun au Québec, ce qui avait suscité l'ire de la province et du Bloc québécois à Ottawa.

Car le Québec détient à l'heure actuelle 24,4 % des sièges, pour une population représentant 23 % du total canadien. En vertu de la dernière proposition des conservateurs, le poids relatif des députés québécois serait passé à 22,2 %. Or, Québec exige que son poids politique demeure le même, pour témoigner du statut de société distincte qui lui a été reconnu par le Parlement.

Un article du *Globe and Mail* rapportait hier que le gouvernement, inquiet de la réaction de la province quant au retour de son initiative, songait désor-

mais à retarder le dépôt de son projet de loi. Mais aux bureaux de M. Van Loan et de M. Uppal, on a soutenu que le plan de match n'avait pas changé.

Au lendemain d'une suite d'ententes entre Ottawa et Québec — sur une compensation pour l'harmonisation de leurs taxes et un financement pour reconstruire le pont Champlain —, l'idée d'un possible nouveau contentieux avec la province semble avoir encouragé le fédéral à mettre de l'eau dans son vin en matière de représentation politique.

Si le projet de loi était adopté avant la fin de l'année, la réforme du nombre de sièges aux Communes s'adapterait aux résultats du dernier recensement et s'appliquerait à la suite des prochaines élections, qui devraient se tenir en 2015.

Le Devoir

EN BREF

Compressions aux Anciens Combattants

Ottawa — Le ministère des Anciens Combattants du Canada planifie effectuer des compressions budgétaires de 226 millions de dollars d'ici deux ans. Selon des documents fédéraux, les réductions les plus importantes toucheraient les compensations et les prestations versées aux ex-militaires. Une por-

te-parole du ministre Steven Blaney a expliqué que le versement des prestations individuelles se poursuivra, mais que le pays comptera moins de vétérans. Elle a précisé que les prestations aux anciens militaires gravement blessés seront maintenues. La Légion royale canadienne s'oppose à ces compressions, affirmant que les vétérans devraient être exemptés du processus entamé par le gouvernement Harper visant à sabrer ses dépenses. — *La Presse canadienne*

Cette semaine, à l'UPop Montréal...

Les philosophes contre-attaquent

Théâtre Aux Écuries - 7285, rue Chabot

lundi 17 oct. 19h

La perte de la souveraineté politique : Rousseau

La pensée chinoise ancienne

Galerie L'Espace contemporain - 5175, avenue Papineau

mardi 18 oct. 19h

La voie secrète (Dao de jing)

Révolution féministe

Bar Populaire - 6584 boul. St-Laurent

mercredi 19 oct. 19h

Pour en finir avec le genre



Tous les passagers vivent l'expérience du service *Sunwing*:
Vols de champagne - Choix de repas d'été/in au repas - Restaurants non-alcoolisés
Callitans - Service de serviettes chaudes - Sièges en cuir - Eco-tourisme -
Primes cinématographiques - Sac à dos pour enfants - Service courtisés et amical

sunwing.ca
Vivez la Différence

NOUVEAU! La présélection de sièges et le surclassement en Élite Plus peuvent maintenant être réservés en ligne!

10 000
5 000
vacances au
CHAMPAGNE
à **50%**
DE RABAIS

DÉPARTS DE MONTRÉAL - 1 SEMAINE - TOUT COMPRIS
CHAMBRE PROMO CHAMPAGNE

À partir de	545\$	À partir de	995\$
LA HAVANE Club Acuario **** 5, 12 et 19 janvier	545\$	ROATAN *** Turquoise Bay Dive & Beach Resort 9 et 16 janvier	995\$
CAYO SANTA MARIA Tropical Cayo Santa Maria All Suites Resort ***** 16 et 23 janvier	745\$	LIBERIA ***PLUS Doubletree Resort by Hilton Puntarenas 9, 16 et 23 janvier	1195\$
LA CEIBA **** Smile Palma Real Caribe Beach Resort 13 et 20 janvier	895\$	MONTEGO BAY **** Sunset Jamaica Grande 15 et 22 janvier	1195\$
ÎLE DE MARGARITA **** Hotel Dunes Beach Resort 13, 20 et 20 janvier	895\$	SAINT-MARTIN **** Sonesta Maho Beach Resort & Casino 18, 15 et 22 janvier	1295\$

Pour réserver vos vacances Sunwing, contactez votre agence de voyages ou visitez Sunwing.ca/fr

Départs de Montréal. Offre d'une durée limitée applicable sur les départs du 1^{er} novembre 2011 au 24 avril 2012. Sunwing a alloué 5 000 forfaits vacances à travers le Canada à 50% de rabais du prix brochure sur des forfaits d'une semaine parmi une sélection de dates, d'hôtels et de destinations. Sièges limités et sujets à un inventaire contrôlé. Les prix sont par personne, basés en occupation double pour un forfait vacances d'une semaine (à moins d'indication contraire). Les tarifs reflètent l'économie et incluent les taxes et frais relatifs au transport sauf la taxe locale au départ de certaines destinations. Offre sujette à changement et pouvant être retirée en tout temps sans préavis, non applicable sur des réservations de vols seulement, réservations de groupes, sur des forfaits en Floride ou Las Vegas et ne pouvant être jumelés à aucune autre offre promotionnelle. Les prix n'incluent pas la contribution des clients au Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages de 3,50\$ par tranche de 1 000\$ de services achetés. Vols opérés par Sunwing Airlines. Veuillez vous référer aux modalités et conditions de la brochure Vacances Sunwing 2011-2012. Titulaire d'un permis du Québec. 13/10/2011.

École face School

3449, rue University • McGill • 514 350-8899
face.csdm.qc.ca

Portes ouvertes

Le mercredi 19 octobre,
de 8 h 30 à 11 h et de 13 h à 15 h

Inscription

Primaire et secondaire, du 11 au 31 octobre

Fondée en 1975, l'école FACE a développé un modèle d'éducation unique et reconnu mondialement. Ce modèle offre un programme pédagogique régulier et enrichi. Conjuguant matières scolaires et artistiques, il propose diverses manières d'apprendre, de créer, de penser et de participer.

Nos valeurs fondamentales sont l'ouverture d'esprit, le respect de l'autre, l'autonomie, la coopération, la réussite et l'estime de soi.

Nos élèves profitent d'une grande variété d'activités parascolaires: orchestre symphonique, orchestre de chambre, ensembles de blues, de jazz et de chant choral, ainsi que l'art dramatique et la danse. Parmi nos disciplines sportives, mentionnons le soccer, le basketball et le badminton.

Venez nous voir!

ILS IRONT LOIN

Commission scolaire English-Montréal
English Montreal School Board

Commission scolaire de Montréal



J'ai tout pour réussir
au secondaire!

PORTES OUVERTES
ET INSCRIPTION

Écoles secondaires | Du 17 au 28 octobre 2011

Date et horaire de chaque école:
csdm.qc.ca/portesouvertes

ILS IRONT LOIN

Commission
scolaire
de Montréal

ACTUALITÉS



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Les manifestants ont quitté la salle dans le calme.

Occuper... l'hôtel de ville

JEANNE CORRIVEAU

Une vingtaine de jeunes manifestants ont occupé, pendant une demi-heure hier après-midi, la salle du conseil de l'hôtel de ville de Montréal. Leur action visait à dénoncer la collusion, les travers de la classe politique tant à Québec qu'à Montréal... et la monarchie britannique.

«Partout en Occident, les élites sont de plus en plus déconnectées de la population», a expliqué Louis-Philippe Sauvé, qui étudie au cégep du Vieux-Montréal. La plupart des manifestants sont liés au Mouvement progressiste pour l'indépendance du Québec et sont solidaires du mouvement des indignés qui a pris une ampleur internationale, a-t-il précisé.

Entrés en douce dans la salle du conseil, les manifestants se sont installés sur les sièges habi-

tuellement réservés aux élus et ont simulé une séance du conseil municipal. «On venait de se voter une plénière lorsqu'on a été interrompus», a expliqué Louis-Philippe Sauvé. Des policiers ont été appelés, mais c'est le président du conseil, Harout Chitilian, qui a convaincu les manifestants de quitter l'hôtel de ville calmement.

L'incident n'a pas eu de conséquences fâcheuses, mais il soulève des interrogations sur la sécurité à l'hôtel de ville. «Le hall d'entrée de l'hôtel de ville est un lieu public et la salle du conseil est fermée par un cordon rouge qui peut être retiré facilement, a commenté Jacques-Alain Lavallée, relationniste à la Ville de Montréal. C'est sûr qu'à la suite de cet événement, une analyse sera faite.»

Le Devoir

Les immeubles prendront de la hauteur au centre-ville

En révisant son plan d'urbanisme, Montréal veut aussi réduire la hauteur des constructions près du mont Royal

JEANNE CORRIVEAU

Montréal souhaite permettre la construction d'immeubles de plus grande taille autour du quartier des affaires dans le but, précisément, de dynamiser le développement immobilier du centre-ville. En revanche, elle entend réduire les hauteurs autorisées dans le secteur situé à proximité du mont Royal, au nord de la rue Sherbrooke.

L'exercice s'inscrit dans le cadre de la révision du plan d'urbanisme de la Ville et vise à ajuster les paramètres de hauteur et de densité du centre-ville, qui sont demeurés inchangés depuis 1992. En autorisant la construction d'immeubles plus élevés, la Ville veut rendre plus attrayant le développement de son centre-ville, notamment autour du quartier des affaires, qui compte de nombreux stationnements de surface.

Le centre-ville a donc été divisé en 33 zones, à l'intérieur desquelles des hauteurs précises ont été déterminées. A titre d'exemple, les plafonds de hauteur seront augmentés aux abords du quartier des affaires et certaines zones, limitées à 25 mètres, passeront à 35, 65 ou 80 mètres. Rappelons qu'à Montréal, la taille maximale des immeubles se limite à 210 mètres, soit la hauteur du sommet du mont Royal.

Dans le périmètre formé par les rues Drummond, City Councillors, Sainte-Catherine et Sherbrooke, qui inclut une partie du flanc sud du mont Royal, les hauteurs autorisées passeront de 210 à 120 mètres. Au nord-ouest du centre-ville, elles passeront de 25 à 16 mètres.

La Ville confirme par ailleurs sa volonté d'encourager la construction résidentielle au centre-

ville. À l'heure actuelle, l'arrondissement de Ville-Marie, qui englobe aussi le Vieux-Montréal et le quartier Centre-Sud, compte 80 000 résidents, «ce qui fait du centre-ville de Montréal l'un des plus habités en Amérique du Nord», précisent les documents fournis par la Ville. Si elles sont adoptées, les modifications présentent un potentiel de 13 500 logements et de 750 000 m² d'espaces de bureaux supplémentaires, ajoute-t-on.

La Ville veut aussi réviser certaines hauteurs en fonction de deux vues sur le mont Royal jugées «significatives», soit celle à partir de la terrasse de l'hôtel de ville et l'autre à partir de l'esplanade de la Place des Arts.

Le projet fera l'objet de consultations de la part de l'Office de consultation publique de Montréal au cours du mois de novembre.

Les grands principes du projet satisfont la directrice générale des Amis de la montagne, Sylvie Guilbault. «La démarche est intéressante. On note en particulier le respect de la silhouette [du mont Royal] qui est si importante pour Montréal et la volonté de protection de certaines vues sur la montagne», a-t-elle indiqué.

De son côté, le directeur des politiques à Héritage Montréal, Dinu Bumbaru, appuie la volonté d'abaisser les hauteurs sur le flanc sud du mont Royal. Selon lui, toutefois, il faudra faire un examen attentif des nombreuses modifications proposées pour le secteur situé au sud de la rue Sherbrooke. «On partage la volonté de réparer le tissu urbain qui a été pas mal magané. Mais il ne faudrait pas que le remède soit pire que le mal», a-t-il expliqué.

Le Devoir

Projet d'école à L'Île-des-Sœurs

Le maire invoque le syndrome «pas dans ma cour»

JEANNE CORRIVEAU

L'arrondissement de Verdun ouvrira un registre le 26 octobre prochain pour permettre aux citoyens opposés au projet d'école primaire dans un parc de L'Île-des-Sœurs de se prononcer. Mais pour le maire de l'arrondissement, Claude Trudel, le débat entourant ce projet a dérapé. Selon lui, les insultes, l'intimidation et le syndrome «pas dans ma cour» ont pris le dessus sur le bon sens dans ce dossier.

«La campagne des opposants est agressive [...]. Il y a une atmosphère qui est mauvaise à L'Île-des-Sœurs. C'est en train de déchirer l'île», a soutenu jeudi M. Trudel lors d'un discours prononcé devant la Chambre de commerce du Sud-Ouest.

Si le registre recueille 279 signatures ou plus, l'arrondissement sera obligé de tenir un référendum, ce qui pourrait sonner le glas du projet. «Je demande à ces gens-là de réfléchir avant d'aller voter. [...] Ils ont l'ultime responsabilité de décider s'il y aura une deuxième école primaire à L'Île-des-Sœurs», a insisté M. Trudel.

Rappelons qu'en avril dernier, l'arrondissement s'était engagé à fournir un terrain à la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB) pour lui permettre de construire une nouvelle école à L'Île-des-Sœurs. Or, la féroce opposition d'un groupe de citoyens a compliqué la réalisation de cet engagement. L'arrondissement de Verdun a examiné 25 sites potentiels, dont plusieurs appartiennent à des intérêts privés, mais il a conclu que seul le parc de la Fontaine pouvait convenir.

Les familles

Le dossier de l'école est, selon le maire, un cas flagrant du phénomène «pas dans ma cour» dont les familles sont les victimes. «Ça m'inquiète parce que L'Île-des-Sœurs se développe avec des familles, familles qui sont souvent issues d'une immigration», dit-il.

En 2009, des résidents d'une tour d'habitation de L'Île-des-Sœurs avaient réclamé le démantèlement d'une aire de jeu pour enfants à proximité de leurs appartements, jugée trop bruyante à leur goût. Dans un autre secteur, une pétition avait circulé pour empêcher l'ouverture d'une garderie.

Ce type d'allusions fait bondir Mario Langlois, le président du comité opposé à la construction de l'école. «C'est ridicule, ce genre de discours-là. Notre comité compte plein de parents et d'enseignants. C'est de la manipulation et de la désinformation», a-t-il indiqué. Le comité plaide pour la préservation du parc de la Fontaine et estime qu'il existe six autres sites intéressants que l'arrondissement a trop vite rejetés. «Tout ce qu'on a écrit, c'est factuel. On n'a jamais eu des propos désobligeants envers quiconque», a-t-il ajouté tout en reconnaissant qu'au cours des derniers mois, les propos du maire Trudel ont provoqué des réactions vives chez certains membres du groupe.

Le maire Trudel soutient que le syndrome «pas dans ma cour» s'applique aussi à Verdun, dans le dossier de l'aire de jeu que l'arrondissement projette d'aménager en bordure de la rive, entre les rues Brault et Richard. Faux!, estime Josée Lévesque qui demeure en face du site. «À Verdun, il ne reste même pas un kilomètre de verdure sans aménagement artificiel. Il faut préserver l'espace qui reste», explique-t-elle. Mieux vaudrait moderniser les installations désuètes du parc Beatty, situé non loin de là, que d'investir 900 000 \$ dans un projet que la population n'a pas réclamé et qui entamera une section du parc riverain, dit-elle.

Le Devoir

AUJOURD'HUI SEULEMENT

JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS

GRATUIT
POUR CHAQUE TRANCHE
D'ACHAT DE 75 \$

LIMITE DE 2 BOUTEILLES DE PREMIÈRE BULLE PAR CLIENT



D'UNE VALEUR DE
17,30 \$
750 ml

EN
APÉRO

BON AVEC DES
SUSHIS



La modération
a bien meilleur goût.

Educ Valcoool

Sieur d'Arques
Limoux - France

PRENEZ GOÛT
À NOS CONSEILS



18+

Titulaires de permis, agences de la SAQ, comptoirs Vin en vrac, SAQ Dépôt et SAQ Signature exclus. Cette offre est en vigueur le samedi 15 octobre 2011 seulement, jusqu'à la fermeture de la succursale ou l'épuisement des stocks, selon la première éventualité. Une bouteille de Sieur d'Arques Première Bulle (00094953) de 750 ml, d'une valeur de 17,30 \$, sera remise pour chaque tranche d'achat de 75 \$ effectuée, après toute réduction. Promotion également offerte dans SAQ.COM. Limite de 2 bouteilles par client, par transaction. Aucune substitution possible. Ne peut être convertie en crédit. Les cartes-cadeaux SAQ, les cartes de dégustation, les bons-cadeaux «Les Connaisseurs» et les produits commandés par l'entremise du service des commandes privées sont exclus de cette promotion. Quantité approximative de 100 000 bouteilles dans le réseau et un minimum de 250 bouteilles par succursale participante. Achats non cumulatifs. Aucune mise de côté n'est acceptée. 18 ans ou plus.

ACTUALITÉS

Députés et accusés

À travers l'histoire, certains députés faisant face à des accusations formelles ont choisi de démissionner, d'autres ont préféré s'accrocher

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — Qu'est-il arrivé, dans le passé, à des députés qui, comme Tony Tomassi, ont fait face à des accusations formelles alors qu'ils étaient en poste? *Le Devoir* a posé la question aux historiens Gilles Gallichan et Frédéric Lemieux, experts à l'Assemblée nationale.

Ceux qui démissionnent

Certains choisissent d'eux-mêmes de quitter leur siège. Le ministre et député péquiste de Saint-Jacques, Claude Charron, faisait face à une accusation de vol à l'étalage lorsqu'il a décidé, en 1982, de quitter la vie politique, avant la tenue d'un procès. Personne cependant n'avait réclamé ouvertement sa démission. *«Il y avait plutôt un malaise»*, se souvient M. Gallichan, parce que dans les semaines précédentes, le député avait été durement éprouvé lorsqu'on l'avait fausement mêlé à un scandale sexuel.

Le cas de Gerald Martineau est bien différent. Trésorier de l'Union nationale de 1944 à 1960, M. Martineau siégeait comme conseiller législatif (1946-1967) lorsqu'il comparut devant une... commission «royale» d'enquête, la commission Salvat sur *«l'administration de l'Union nationale [1960-1962]»*. *«Il fut reconnu coupable d'avoir accepté des ristournes de compagnies en faveur de tierces personnes. Il démissionna à l'automne 1967»*, raconte M. Lemieux.

Autres démissions avant procès: en mai 1955, Gaston Ledoux, député libéral de Shefford depuis 1952, quitta son siège peu de temps avant d'être arrêté par la police. Le chef libéral de l'époque, George-Émile Lapalme, lui avait demandé de partir. *«Il sera finalement arrêté le*



MATHIEU BÉLANGER REUTERS

Actuellement, la loi de l'Assemblée nationale stipule qu'un député perd son siège s'il «est condamné à une peine d'emprisonnement pour un acte criminel punissable d'une peine d'emprisonnement de plus de deux ans».

24 mai, et condamné en août à deux mois de prison après avoir reconnu sa culpabilité dans le recel d'un bijou volé d'une valeur de 600 \$.» S'ajouteront par la suite d'autres chefs d'accusation, dont *«complicité dans un cambriolage»*. En février 1922, Armand Boisseau, député libéral de Saint-Hyacinthe, démissionnait avant son procès. L'année suivante, il était condamné à deux ans et six mois de prison pour fraude électorale et abus de confiance puisqu'il avait puisé dans un fonds en fiducie pour acheter des votes. En 1914, Joseph-Octave Mousseau, député libéral de Soulanges et whip, a été contraint de démissionner après avoir comparu devant une commission parlementaire. Il était tombé dans un piège du journal montréalais le *Daily Mail*, lequel avait embauché de faux hommes d'affaires *«qui voulaient présenter un pro-*

jet de loi privé créant une compagnie, laquelle se faisait octroyer des privilèges exorbitants». Mousseau avait accepté le pot-de-vin. (A lire, le récit complet que fait Gilles Gallichan de cette incroyable histoire impliquant de l'écoute électronique, en annexe au présent texte sur *ledevoir.com*)

Ceux qui s'accrochent

Certains députés aux prises avec des accusations choisissent de terminer leur mandat. C'est le cas du député libéral de Mégantic-Compton, Daniel Bouchard, élu en avril 2003, inculpé en mars 2004 de six chefs de fraude relatifs à des faits antérieurs à son élection. Il siégea comme indépendant à partir de ce moment. L'année suivante, il plaide non coupable aux accusations de fraude, mais admet avoir violé la loi électorale à 12 reprises. Peu après les élec-

tions générales de 2007, il plaide coupable aux accusations de fraude et purgera une peine d'un an dans la collectivité. (Actuellement, la loi de l'Assemblée nationale, à son article 17, stipule qu'un député perd son siège s'il *«est condamné à une peine d'emprisonnement pour un acte criminel punissable d'une peine d'emprisonnement de plus de deux ans.»*)

En 1983, le cofondateur du PQ Gilles Grégoire, député de Frontenac, est accusé puis reconnu coupable de détournement de sept jeunes filles mineures. Il revient siéger au Parlement en 1984 après avoir purgé sa peine de prison. *«Partir, ce serait non seulement facile, mais agréable. Rester, ça c'est plus dur»*, avait-il déclaré avant de lancer, en Chambre — donc sous immunité — un brûlot contre l'administration de la justice.

Guy Leduc, député libéral de

Le maire de Laval ne poursuivra pas Ménard et Auclair

Le maire de Laval, Gilles Vaillancourt, a annoncé hier qu'il ne poursuivra pas en justice l'ancien député du Bloc québécois Serge Ménard et le député du Parti libéral du Québec Vincent Auclair.

Les deux hommes ont affirmé en novembre 2010 que le maire leur a chacun déjà offert une enveloppe d'argent lors d'élections partielles, ce qu'a toujours nié Gilles Vaillancourt. Serge Ménard a été le premier à déclarer s'être fait tendre une enveloppe 17 ans plus tôt, lorsqu'il était candidat pour le Parti québécois, et Vincent Auclair avait suivi le lendemain en disant avoir reçu la même offre lors d'une élection partielle en 2002.

Le maire n'entendra pas d'action en diffamation devant la cour, une décision qu'il a prise *«avec regret»*. *«Même si, comme au premier jour, je réfute encore leurs allégations, obtenir réparation pour tout le tort qui m'a été causé s'avèrera un combat long et coûteux, selon l'analyse de mon avocate, a déclaré le maire dans un communiqué. Il n'y aura donc pas de procès, mais l'Histoire les jugera.»*

Après les révélations des deux députés l'an dernier, M. Vaillancourt avait pourtant envoyé des mises en demeure à MM. Auclair et Ménard. Ils avaient tous deux refusé de se rétracter.

Gilles Vaillancourt soutient depuis le début que les enveloppes tendues aux candidats contenaient simplement un document intitulé *«Comment faire du porte-à-porte»*.

Taillon (1966-1976), soupçonné en 1974 d'avoir entretenu *«des rapports avec la pègre par la police suite à la Commission d'enquête sur le crime organisé»* (CECO), a choisi de ne pas se représenter en 1976. Il avait fait face à plusieurs tentatives du péquiste Robert Burns de le forcer à démissionner.

Philippe Roy, député libéral de Saint-Jean et président de l'Assemblée législative en 1907-1908, a été condamné pour avoir fraudé la Banque Saint-Jean dont il était propriétaire! *«Il n'a pas eu à démissionner, car les élections de 1908 ayant été déclenchées, il s'est retiré pour aller purger sa peine de prison»*, raconte M. Gallichan.

En 1823, l'ancien député John Caldwell fut nommé receveur général (équivalent du ministre du Revenu). Par la suite, il fut accusé d'avoir pigé des sommes colossales dans la caisse publique, 95 000 livres! Condamné par la cour, Caldwell *«n'a jamais démissionné et n'a jamais rendu la totalité des sommes»*, raconte Gilles Gallichan. Pire, il continua de toucher son salaire de conseiller législatif tout en vivant à Boston.

Un expulsé

Enfin, le seul député accusé qui fut formellement expulsé de la Chambre est Charles-Jean-Baptiste Bouc. Élu en 1796, il fut condamné en 1799 pour *«fraude de blé»*. Expulsé de la Chambre en 1800, il se fait réélire par la suite. En 1802, ses pairs adoptent une loi pour le déclarer *«inhabile et incapable d'être élu, de siéger ou de voter comme membre de la Chambre d'Assemblée»*. Quelques années plus tard, il est emprisonné pour *«intrigues criminelles»*.

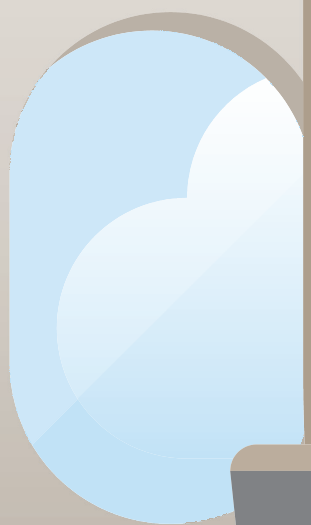
Le Devoir

Le Devoir

porter
raffinée sur toute la ligne

Meilleure fréquence Montréal-Toronto. Seule une cape magique serait plus pratique.

Porter a la meilleure fréquence de vols entre Montréal et Toronto. Tous les jours. Pour trouver mieux, les super héros devront se lever tôt.



Vols au départ de Montréal. Réservez avant le 19 octobre.

Les tarifs aller simple incluent les surcharges de ligne aérienne et les frais d'aéroport.**

TORONTO 18 par jour 132 \$*	HALIFAX 2 par jour 172 \$*	ST. JOHN'S 227 \$*	SAULT STE. MARIE 195 \$*	SUDBURY 175 \$*	THUNDER BAY 196 \$*	WINDSOR 175 \$*	TIMMINS à partir de 16 janvier 226 \$*
CHICAGO 216 \$*	MYRTLE BEACH 296 \$*	NEW YORK 176 \$*	VERMONT à partir de 15 décembre 216 \$*	BOSTON 216 \$*	Réservez en ligne, appelez au 1-888-619-8622 ou contactez votre agent de voyages.		

* Réservez avant le 19 octobre 2011 pour vos trajets avant le 8 janvier 2012 et avant le 20 novembre 2011 dans le cas de Myrtle Beach. Porter peut exiger un achat jusqu'à 21 jours à l'avance. Ce tarif aller simple n'exige pas l'achat d'un aller-retour. Les sièges à ce tarif sont en nombre limité et peuvent ne pas être disponibles sur tous les vols ou pour toutes les dates. Offre valable pour les nouvelles réservations seulement.

** Ces tarifs ci-dessus aller simple en classe Fixe incluent les services de NAV Canada, les frais d'assurance et les frais d'amélioration aéroportuaire (FAA), mais excluent les taxes et frais gouvernementaux. Les tarifs à destination de Montréal peuvent être différents.

flyporter.com

ACTUALITÉS

EN BREF

Les étudiants à l'offensive sur Twitter pendant TLMEP

Pour protester contre la hausse des droits de scolarité, des étudiants de l'Université de Montréal lanceront demain une offensive sur Twitter en utilisant le mot-clic de l'émission *Tout le monde en parle* (#TLMEP). Entre 20h et 22h30, ils mettront en ligne sur Twitter des capsules vidéo d'environ 20 secondes inspirées des publicités que l'Université de Montréal diffuse lors de la populaire émission animée par Guy A. Lepage. «On va montrer qu'on peut faire passer un message sans dépenser des centaines de milliers de dollars en publicité», a soutenu Stéfanie Tougas, secrétaire générale de la FAECUM. Elle affirme qu'une centaine d'étudiants seront de la partie, prêts à twitter et re-twitter en rafale ces capsules vidéo en mettant le mot-clic «TLMEP». Une page Facebook intitulée «Pendant Tout le monde en parle, tweetez contre la hausse!» a été créée pour plus d'infos. «L'idée est d'envahir le monde des réseaux sociaux pour diffuser notre message. Ce sera gratuit!», a précisé Mme Cloutier. — *Le Devoir*

Lutter pour une place au soleil

Margaret Trudeau marche pour la santé mentale à Montréal

CAROLINE MONTPETIT

Ils sont allés, seuls, en enfer, et se battent aujourd'hui pour une petite place au soleil.

La maladie mentale ne fait pas de quartier et place au même niveau Margaret Trudeau, ancienne première dame du Canada, le producteur Guy Latraverse et peut-être vous-mêmes ou un de vos proches.

Demain, dimanche, une communauté de personnes touchées par la maladie mentale se réunira à Montréal pour marcher pour faire avancer leur cause.

Ils veulent combattre les préjugés, sensibiliser la population aux problèmes liés à ces maladies et recueillir des fonds pour la combattre.

Pour Margaret Trudeau, coprésidente de l'événement, la descente aux enfers de la maladie bipolaire, avec ses hauts euphoriques et ses bas vertigineux, a débuté avec la naissance de son deuxième enfant, Alexandre.

«Les gens me donnaient des petites tapes sur la tête en me disant que ça allait passer, que c'était le post-partum», raconte-t-elle en entrevue.

La souffrance de Margaret Trudeau a culminé plusieurs décennies plus tard, avec le décès de son fils Michel, tué dans une avalanche, et celui de son ex-mari, Pierre Elliot Trudeau.

«J'avais profondément besoin d'aide», raconte, en anglais, celle qui a emménagé depuis quelques années à Montréal. Une chance que des psychiatres m'ont aidée.»

Mode de vie salubre

Pour Margaret Trudeau, la guérison, ou plutôt l'équilibre, puisque la maladie elle-même ne guérit pas, réside au moins autant dans le mode de vie que dans la médication. Sortir marcher dehors, par exemple, même quand la dépression tente de la clouer au fond du lit, est l'une de ses habitudes salutaires.

Pour Michel Santoro, diagnostiqué «schizoaffectif», c'est-à-dire souffrant à la fois de maladie bipolaire et de pertes de contact avec la réalité, seulement 20 % du traitement de la maladie est lié à la médication, tandis que 80 % du traitement constitue à s'entourer d'un bon



CHRISTINNE MUSCHI REUTERS

Pour Margaret Trudeau, qui souffre de la maladie bipolaire, l'équilibre réside au moins autant dans le mode de vie que dans la médication.

réseau social, avoir de bonnes habitudes de vie, bien dormir et bien manger.

Or, maintenir un bon réseau social n'est pas toujours simple lorsqu'on sait que les per-

sonnes souffrant de maladie mentale sont très souvent stigmatisées socialement, jusque dans leurs propres familles.

«Les gens ont souvent encore plus de difficultés à composer avec

les préjugés qu'avec leur maladie», raconte Michel Santoro, qui a commencé à souffrir à l'âge de 14 ans et qui en a aujourd'hui 43. «Il peut y avoir des préjugés même dans nos propres familles», ajoute Margaret Trudeau.

C'est ce qui empêche souvent les malades de reconnaître leur maladie et d'avancer dans leur réhabilitation. La marche de demain, en plus de réunir plusieurs organismes communautaires et publics œuvrant dans le domaine de la santé mentale, vise à financer trois projets: des ateliers pour jeunes adultes vivant de l'anxiété, un programme pour des gens isolés et vivant avec une maladie mentale, et des ateliers de sensibilisation dans les cégeps pour contrer les préjugés liés aux maladies mentales.

«Il faut que les gens comprennent que ce n'est pas de la faute du malade s'il n'est pas bien», dit Michel Santoro, qui dit que les gens ont encore parfois peur de lui lorsqu'il affiche sa maladie.

La marche s'ébranlera à 11h demain matin au carré Phillips, à Montréal.

Le Devoir

Je suis là pour vous écouter

ERNEST GODIN MA, Psy. MA, Soc.
Psychologie

PLUS DE 30 ANS D'EXPERTISE PROFESSIONNELLE AU SERVICE DU MIEUX ÊTRE PSYCHOLOGIQUE

514 992-7535 Outremont

- MEMBRE DE L'ORDRE DES PSYCHOLOGUES
- MEMBRE DU RÉPERTOIRE CANADIEN DES PSYCHOLOGUES OFFRANT DES SERVICES DE SANTÉ
- MEMBRE DE L'ASSOCIATION AMÉRICAINE DES THÉRAPEUTES CONJUGAUX ET FAMILIAUX

Congédié?

Voyez

François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

Sophie DOWNS
Membre O.P.Q. et R.C.P.O.S.S.

Psychologue clinicienne
ADULTES • COUPLES
25 ANS D'EXPÉRIENCE

514 • 861 • 0630
VIEUX-MONTRÉAL

www.artisan-du-store.ca

L'Artisan du Store
Fabriqué au Québec

Service à domicile GRATUIT

3 pour 1

1^o store 1^{re} qualité
2^o mesure gratuite
3^o installation gratuite

Région de Montréal
514 231-8677
Laval et Rive-Nord
450 627-3716
Longueuil et rive-sud
450 445-9829

Région de Trois-Rivières
819 696-8677
Région de Québec
418 654-8677

Décoration Claude Bouchard
2362, Beaubien E, Montréal (Qc)

Stores sur mesure commercial et résidentiel
*Bois ou PVC
Horizontaux ou Verticaux couleurs et teintes à votre choix
OPAQUES ou SOLAIRES

- Tolles à rouleau
- Stores romains
- Panneaux coulissants
- Persiennes
- Tolles opaques ou solaires sur mesure pour verrières

INSTALLATION GRATUITE

VIEUX-QUÉBEC
HÔTEL PORT-ROYAL
suites
1.866.417.2777

À PARTIR DE 169\$

Couette Gourmande

pour deux personnes incluant le nouveau petit-déjeuner gourmand au restaurant Le 48 et le stationnement.

www.leportroyal.com

Papeterie
Casse - Noisette

«L'avenir, c'est à vous de l'écrire»

Cahiers Clairefontaine
et ses collections

Sceaux, cires à cacheter, instruments d'écriture

445, rue St-Sulpice, Vieux-Montréal Téléphone : 514 845-4980

Heures d'ouverture :
du lundi au vendredi de 10 h 00 à 18 h 00
les samedis et dimanches de 10 h 00 à 16 h 30

Achetons immédiatement tableaux canadiens et européens.
Antiquités haut de gamme.
Grande valeur offerte.

Borduas
Dallaire
Ferron
Fortin
Gagnon
Krieghoff
Lemieux
Letendre
McEwen
Pellan
Riopelle
Suzor-Côté
et autres...

Évaluation verbale gratuite pour les noms ci-haut mentionnés, selon la disponibilité.

Claude Lafitte évaluateur et expert conseil

Galerie Claude Lafitte
depuis 1975 • 514.842.1270
2160 rue Crescent, Montréal, www.lafitte.com

Centre Culturel Chrétien de Montréal

Jeunes, spiritualité et religion

Conférences d'Isabelle Matte, doctorante en anthropologie,
Violaine Paradis, actrice et novice chez les sœurs de Notre-Dame,
Jean-Philippe Perreault, doctorant en théologie

Jeudi, le 20 octobre 2011, à 19 h 30
Église des Dominicains - 2715, Côte-Sainte-Catherine
Entrée libre à la conférence - Contribution suggérée : 5\$
514-738-6664
centreculturelchretienmontreal.org

INDIGNEZ-VOUS! HOPE IN RESISTANCE

Venez prendre place avec le Conseil des Canadiens, Alternatives, AQLPA, Eau Secours! et les MQR pour cette conférence unique

L'Hotel Marriott Château Champlain, 1050 de la Gauchetière Ouest, Montréal

Forum Public gratuit - le 21 octobre 19 h à 21 h 30
Principaux Conférenciers:
Maude Barlow, Présidente nationale du Conseil des Canadiens
Louis Roy, Président de la Confédération des Syndicats Nationaux
Ellen Gabriel, Mohawk de Kanehsatake, Activiste pour le Droits des Autochtones
Gabriel Nadeau-Dubois, de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante
Et un court métrage mettant en vedette: **Stéphane Hessel**, activiste et auteur d'Indignez-Vous.

Séances plénières - le 22 octobre 8 h 45 à 16 h 45
Coût: 30\$ ou 15\$ pour les étudiants et revenus fixes.
Pour plus d'information ou pour vous inscrire, communiquez sans frais au 1-800-387-7177, poste 333 ou par courriel à inquiries@canadians.org.



ABAT-JOUR ILLIMITÉS

L A M P S H A D E S

Obtenez **15%** de rabais!

Présentez ce coupon au moment d'un achat ou d'une commande d'un abat-jour au prix régulier. Nul autre rabais ne pourra être consenti. (Valide du 15 octobre au 14 janvier 2012)

- Plus de **5,000** abat-jour en magasin.
- Le plus grand choix au Canada.
- Service de recouvrement sur mesure.
- Apportez votre pied de lampe pour un ajustement parfait.

4875, Jean-Talon Ouest, Montréal (près de Décarie)
(514) 344-8555 | (866) 747-8555 | www.abatjourillimites.ca

Cavalia

Odysséo

LA NOUVELLE AVENTURE

CRITIQUES UNANIMES

« GRANDIOSE ! GÉNIAL ! DU JAMAIS VU ! »

Daniel Lemay, La Presse

« UNE ŒUVRE MAGISTRALE ET AUDACIEUSE. »

Agnès Gaudet, Le Journal de Montréal

« PLUS GRAND QUE NATURE ! »

Claude Deschênes, Radio-Canada

« UNE CHEVAUCHÉE FANTASMAGORIQUE. »

Isabelle Paré, Le Devoir

« MAGIQUE ET TOUCHANT. ÇA VAUT LE DÉPLACEMENT ! »

Marie-Christine Proulx, Salut Bonjour, TVA

« TOUT SIMPLEMENT MAGNIFIQUE ! »

Isabelle Lacasse, 107.3 Rouge FM

« UNE ODYSSEE MAGIQUE. »

24H

« VRAIMENT VRAIMENT TRÈS TRÈS BEAU »

Thérèse Parisien, 98,5 FM

« SPECTACULAIRE ! »

La Presse Canadienne

VOUÉS À

Des maisons qui rassurent les parents

Des parents se battent pour mettre sur pied des résidences où leur enfant trisomique pourra poursuivre sa vie en toute quiétude lorsqu'eux ne seront plus là

PAULINE GRAVEL

Pour estomper l'angoisse que suscite en eux l'incertitude entourant l'avenir de leur enfant trisomique s'ils décèdent avant lui, Monique Hennebert, la maman de Carl, 35 ans, et Sylvain Fortin, le papa de Mathieu, 14 ans, se battent pour mettre sur pied une résidence où leur fils pourra poursuivre sa vie en toute quiétude lorsqu'eux, les parents, ne seront plus de ce monde.

Sylvain Fortin, président fondateur de la Société québécoise de la trisomie 21, travaille sans relâche depuis trois ans à la réalisation de son projet d'un centre d'hébergement pour adultes vivant avec une trisomie 21 qui porterait le nom de Maison Anne et Charles de Gaulle, en hommage au général de Gaulle, dont le troisième enfant était une fille atteinte de trisomie 21. «Anne s'est éteinte en 1948 à l'âge de 20 ans dans les bras de son père, qui l'aimait d'un amour infini et sans retenue», souligne M. Fortin, qui souhaite que la Maison Anne et Charles de Gaulle ressemble à un centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) qui serait toutefois

privé et conventionné. «Privé, car ce ne serait pas l'État, mais les parents qui le mettraient en place et qui le gèreraient. Et conventionné parce que les salaires des intervenants seraient payés par l'État», précise-t-il.

La maison pourrait héberger tout au plus une cinquantaine de personnes trisomiques. M. Fortin désire que le lieu demeure à l'échelle «humaine dans tous ses aspects»: «dans ses dimensions architecturales et dans le choix des intervenants, qui pourraient inclure des frères ou des sœurs à titre d'employés

«Nous avons assisté à deux funérailles de personnes trisomiques âgées qui sont mortes de faim et de soif. J'irai à combien de funérailles encore avant que le gouvernement se réveille?»

ou de bénévoles afin de garantir la qualité des services et pour aider les familles à faire leur deuil. Les parents pourraient venir prendre soin de leur enfant sans se heurter à la rigidité des ressources actuelles qui laissent peu de place aux familles, qui sont souvent perçues comme un obstacle menaçant.»

Mais M. Fortin s'impatiente de voir son projet susciter si peu d'intérêt au ministère. «Nous avons assisté à deux funérailles de personnes trisomiques âgées qui sont mortes de faim et de soif. J'irai à combien de funérailles encore avant que le gouvernement se réveille?» s'insurge-t-il.

Au ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, «on ne souhaite pas catégoriser les gens, mais prioriser les services à la personne selon ses besoins spécifiques», affirme Florent Panlet, le porte-parole de la ministre déléguée aux Services sociaux, Dominique Vien. Pour ce qui est des centres d'hébergement dédiés spécifiquement aux personnes trisomiques

vieillissantes, il ajoute que les ressources existent au sein des centres de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI) et des centres de réadaptation en déficience physique (CRDP), et que le ministère reste ouvert aux nouvelles propositions. «Ce qu'on a compris, c'est qu'ils veulent rester chez eux le plus long-

temps possible. C'est pour ça que le soutien à domicile se développe énormément! L'enveloppe a été bonifiée de 119 % depuis 2003», précise-t-il.

Un modèle du 8^e jour

Monique Hennebert caresse son projet depuis encore plus longtemps. Sa première tentative en 1996 a échoué parce que les participants, les frères et les sœurs de personnes trisomiques, se sont retirés du projet par crainte de déstabiliser leur famille.

En 2009, lors d'un séjour en Belgique, son pays d'origine, Mme Hennebert visite Le 8^e jour, une association qui a mis sur pied à Bruxelles cinq maisons permettant à des personnes déficientes intellectuelles de vivre en autonomie. À cette occasion, Carl rencontre le parrain de l'association, Pascal Duquenne, acteur vedette du film *Le huitième jour* pour lequel il obtint au Festival de Cannes le prix d'interprétation masculine conjointement avec Daniel Auteuil en 1996. «Cette rencontre a eu un effet très mobilisateur pour nous», raconte Mme Hennebert, tout en précisant que le modèle du 8^e jour est en voie d'essaimer également

CONTROVERSE

Un test de dépistage pour toutes

AMÉLIE DAoust-BOISVERT

Dès janvier prochain, le dépistage de la trisomie 21 sera accessible gratuitement pour toutes les femmes enceintes. Or le test choisi par Québec et déployé graduellement depuis juin 2010 est inefficace et décevant en comparaison des meilleures technologies disponibles.

L'Association des obstétriciens gynécologues du Québec (AOGQ) constate qu'«il y a actuellement dans le programme public de dépistage des lacunes qui doivent être corrigées». Par exemple, les femmes n'auront pas accès aux tests de pointe combinant échographie vers la 11^e semaine de grossesse et analyses sanguines, tests déjà offerts dans les cliniques privées moyennant environ de 200 à 400 \$.

L'échographie «est de loin le meilleur test», affirme le Dr François Audibert. Obstétricien gynécologue à l'hôpital Sainte-Justine, il préside également un sous-comité de l'AOGQ sur le dépistage prénatal. Ce printemps, l'Association a statué que le dépistage devait comprendre l'échographie et être effectué au premier trimestre. Québec préconise toutefois un test moins précis qui consiste en deux prises de sang, vers les 11^e et 16^e semaines de grossesse.

«Il fallait faire des choix pratiques», justifie le Dr Jean-Claude Forest, président du Comité de coordination du programme québécois du dépistage de la trisomie 21. Selon lui, de 50 à 60 %



MYCHÈLE DANIAU AGENCE FRANCE-PRESSE

Toutes les femmes n'auront pas accès aux tests de pointe combinant échographie vers la 11^e semaine de grossesse et analyses sanguines, tests déjà offerts dans les cliniques privées moyennant environ de 200 à 400 \$.

des femmes ont accès gratuitement à l'échographie en début de grossesse. Le Dr Audibert en doute. «A 50 %, [le ministère de la Santé] est optimiste», dit-il. Pour lui, cette décision a été dictée par les ressources insuffisantes pour faire face à un volume important d'échographies supplémentaires.

Autre désavantage: le diagnostic tombe entre les 16^e et 20^e semaines de grossesse, confrontant les femmes à l'éventualité d'un avortement tardif. Selon des études internationales, 90 % des futures mères choisissent l'avortement devant un diagnostic de trisomie 21.

L'AOGQ ajoute que Québec doit déployer «tous les efforts» requis pour rehausser rapidement les normes de ces tests de dépistage afin d'atteindre celles recommandées depuis 2010 par le National Health Service en Angleterre, «soit un taux de détection d'au moins 90 % pour un taux de faux positif d'au plus 2 %». Selon le Dr Forest, le test proposé par Québec devrait être fiable à 85 %, avec 3 à 5 % de faux positif.

Le Dr Pierre Miron, un des pionniers de la fécondation *in vitro* et du dépistage au Québec, qui a travaillé tant au pu-

blic qu'au privé, affirme que «c'est honteux qu'on offre un test si peu efficace, dépassé et qui donne des informations tardives aux femmes». Il vient d'ailleurs de terminer une thèse de doctorat comparant l'efficacité des différentes techniques et doute fortement que Québec atteigne un taux de 85 % de réussite. Les gynécologues du Québec demandent qu'un registre soit formé afin d'évaluer le programme et de documenter l'issue des grossesses.

«Au Québec, c'est comme si ce n'était pas important qu'une femme ait une interruption de grossesse tardive», s'insurge le Dr Miron, qui a fondé la clinique de fertilité privée Fertily, où il offre des tests échographiques performants à 96 %, dit-il.

Vers une marginalisation de la trisomie?

Les parents d'enfants trisomiques sont très ambivalents par rapport au programme de dépistage québécois. «Plusieurs parents sont contre [le dépistage]», relate Martin Bilodeau, du Regroupement pour la trisomie 21. Il croit qu'il importe surtout d'accompagner les parents dans la démarche de dépistage et de «leur donner un véritable choix».

Plusieurs craignent également que si de moins en moins d'enfants trisomiques voient le jour, les services diminuent d'autant et qu'on marginalise cette condition.

Le Devoir



ANNIK MH DE CARUFFEL LE DEVOIR

Mathieu Fortin. Un enfant sur 770 naît avec une trisomie 21.

Un chromosome, de multiples conséquences

Un chromosome supplémentaire, voilà ce qui cause la trisomie 21. En effet, les personnes présentant une trisomie 21 possèdent trois chromosomes 21 plutôt que deux. Le «chromosome de l'amour», dit Sylvain Fortin, père d'un jeune garçon trisomique. Cette génétique particulière s'accompagne non seulement de traits physiques spécifiques, comme des yeux bridés, mais aussi de problèmes de santé physique et d'une déficience intellectuelle variant d'intensité d'un individu à l'autre.

La médecine pallie maintenant les anomalies cardiaques, les malformations intestinales et autres problèmes de santé accompagnant la trisomie 21. L'espérance de vie augmente donc sans cesse.

Certains font du théâtre, travaillent, vivent de manière autonome; d'autres ne parleront jamais. Le degré de déficience intellectuelle et physique varie grandement. Comme le souligne le Dr François Audibert, obstétricien gynécologue à l'hôpital Sainte-Justine, on ignore pourquoi la trisomie 21 se ma-

nifeste de manière si inégale. «Il y a une variabilité intellectuelle et physique entre tous les êtres humains. Certains deviennent des Prix Nobel, d'autres non, et on n'a pas d'explication. Pour la trisomie, c'est la même chose.» Même dans des cas de trisomie partielle — certaines cellules du corps portent le chromosome supplémentaire, d'autres non —, les symptômes ne sont pas nécessairement atténués, souligne-t-il. Plus on intervient tôt dans l'enfance, plus ces personnes arrivent à transcender ces limites et à développer leur autonomie.

Un enfant sur 770 naît avec une trisomie 21. Mais ce risque augmente avec l'âge de la mère, passant de 1/1528 chez une mère de 20 ans à 1/28 chez une mère de 45 ans.

On nomme parfois la trisomie 21 «syndrome de Down», du nom du médecin britannique John Langdon Down qui décrit la maladie pour la première fois en 1866. Mais ce n'est qu'en 1959 que la science découvre le chromosome excédentaire en cause.

A. D.-B.

■ Une version plus détaillée de ce texte est publiée sur notre site Internet, www.ledevoir.com.

Le centre-ville naturellement

Sur les rives du canal de Lachine, dans un cadre naturel au cœur du centre-ville un projet inédit!



BASSINS DU HAVRE



«C'est un projet magnifique... on peut parler d'un projet d'exception qui, je l'espère, fera école à Montréal.»

Richard Bergeron
chef de Projet Montréal

«Le projet des Bassins du Havre incarne notre vision d'un Montréal d'avant-garde...»

Gérald Tremblay
maire de Montréal

«Le projet des Bassins du Havre est exemplaire: novateur, écordable, inclusif et respectueux du patrimoine...»

Benoît Dorais
maire de l'arrondissement du Sud-Ouest

LESBASSINS.CA 514_989_8889
180 RUE DU SÉMINAIRE (CANAL DE LACHINE/RUE GUY)

Rachel Julien

Prérel
urbain

L'ABANDON?

en France et au Maroc. À son retour de Belgique, avec les parents de Félix, atteint du syndrome d'Asperger, et de Nicolas, vivant avec une trisomie 21, elle fonde Utopie créatrice, une coopérative de solidarité sans but lucratif ayant pour mission de mettre sur pied un milieu résidentiel urbain, situé à proximité des transports en commun et des services, qui sera composé de huit petits logements destinés à six adultes ayant une trisomie 21 ou une déficience intellectuelle sans trouble de comportement, ainsi qu'à deux personnes-ressources. Mme Hennebert désire elle aussi s'en tenir à «une unité assez petite, afin de pouvoir en garder le contrôle et en assurer la permanence, même quand on n'y sera plus», explique-t-elle.

Le Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et trouble envahissant du développement de Montréal métropolitain financera le salaire des personnes-ressources qui assureront un suivi auprès des résidents. Les locataires paieront 25% de leurs revenus, qui se résument aux 873 \$ mensuels de leur allocation d'aide sociale. Il ne manque plus que 300 000 \$ à trouver d'ici l'automne prochain

(2012), moment où devrait commencer la construction de l'immeuble dans la rue Rivard, à proximité du métro Laurier.

Carl tient beaucoup à ce projet, il planifie déjà comment il partagera les tâches ménagères avec ses copains. Mais parfois il a peur. «La première fois que Carl a visité le site où seront construits les logements de la rue Rivard, il a calculé le temps que cela lui prendrait pour venir me visiter», raconte Mme Hennebert.

«C'est aussi un cadeau qu'on fait à la fratrie, car le jour où nous allons disparaître, son frère et sa sœur demeureront présents affectivement, mais étant donné qu'ils ont leur travail, leurs enfants, leur famille, ils ne peuvent pas nous remplacer, nous les parents», souligne-t-elle.

«Si je réussis la réalisation de ce projet, je demande à la vie deux ans de plus pour que je le sente bien dans sa nouvelle vie. Le reste de ma vie ne sera que du bonheur», lance avec espoir Mme Hennebert, à qui fait écho M. Fortin, qui ne trouvera la paix que le jour où Mathieu entrera à la Maison Anne et Charles de Gaulle.

*Avec la collaboration
d'Amélie Daoust-Boisvert
Le Devoir*



Sylvain Fortin avec ses fils Mathieu, vivant avec la trisomie 21, et Olivier.

ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Accumuler. Prévoir. Protéger.

Restez maître de votre patrimoine au fil de l'évolution de vos besoins et de vos objectifs. Notre équipe de professionnels financiers s'assure à ce que vous tiriez profit des opportunités qui se présentent pour vous et votre famille. Nos services comprennent :

- la planification fiscale et du patrimoine ;
- la planification successorale et fiduciaire ;
- la gestion de placements ;
- les opérations bancaires courantes.

Découvrez pourquoi BMO Banque privée Harris devrait devenir votre partenaire financier.

Visitez bmobanquepriveeharris.com ou composez le 1-800-844-6442.

BMO  Banque privée Harris^{MD}

^{MD} Marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence. BMO Banque privée Harris est une société membre de BMO Groupe financier. Les services bancaires sont offerts par la Banque de Montréal. Les services de gestion de portefeuille sont offerts par BMO Harris Gestion de placements inc., une filiale indirecte de la Banque de Montréal. Les services administratifs ainsi que les services en matière successorale, fiduciaire et fiscale et de garde de valeurs sont offerts par l'entremise de la Société de fiducie BMO, une filiale en propriété exclusive de la Banque de Montréal.

ACTUALITÉS

Étude de l'Institut de recherche et d'information socio-économiques
La situation des aînés se dégrade

MÉLISSA GUILLEMETTE

La situation financière des aînés se dégrade, mais le pire est à venir, selon l'Institut de recherche et d'information socio-économiques (IRIS). Les régimes de retraite ne permettront pas à tous les baby-boomers de vivre au-dessus du seuil de la pauvreté.

Dans un état de la situation publié hier, l'Institut rapporte que le taux de faible revenu chez les personnes âgées est passé de 4,6 à 12,3 % entre 1996 et 2008, tandis que le nombre d'aînés endettés a doublé au cours des 17 dernières années. De plus, le taux de propriété baisse à l'âge de la retraite, de 78 % à 68 %, brisant en partie le mythe voulant que les aînés n'aient pas de mensualités à payer pour leur logis.

«Étant donné la particularité des aînés, qui ont des revenus fixes et qui, même avec les REER ou avec les régimes d'employeur à cotisation déterminée, n'ont pas de garantie qu'ils vont avoir des revenus stables à leur retraite, ils sont fragilisés», a expliqué l'auteur, Eve-Lyne Couturier.

Selon l'analyse de l'IRIS, certaines parties du système de retraite ne protègent pas les aînés de la classe moyenne et les moins nantis. Par exemple, l'IRIS souligne que le maximum des prestations du Régime de rentes du Québec n'est versé «que si l'on a cotisé le nombre d'années maximum et au taux

maximum, un critère auquel ne satisfait qu'une minorité de la population». Les régimes de pension agréés, mis en place par les employeurs, passent quant à eux de plus en plus des prestations déterminées aux cotisations déterminées, ce qui «transfère les risques aux employés».

Quant aux REER personnels, ils favorisent surtout les retraités les mieux nantis, d'après l'IRIS: «10 % des ménages les plus riches du Canada détiennent près de la moitié de tous les REER», tandis que les autres n'ont pas toujours la possibilité de cotiser.

L'IRIS présente en revanche le modèle de la Suède, où le régime de retraite est public: l'État prélève une cotisation de 18,5 % du salaire des travailleurs, assumée par l'employeur et l'employé. L'argent est versé dans un fonds géré collectivement et est redistribué aux retraités selon différents critères. «Ce qui est intéressant avec la Suède, a expliqué l'auteur, c'est le travail de concertation fait au début des années 1990, qui a inclus l'ensemble des acteurs sociaux pour déterminer qu'est-ce qu'on pouvait faire pour avoir un système de retraite qui répond aux besoins et aux capacités de la Suède et qui se sont tournés vers un système public.»

Un exercice de réflexion que le Québec devrait réaliser, selon l'IRIS.

Le Devoir

À qui appartiennent nos gènes ?

Des compagnies détiennent désormais des brevets sur 20 % de notre génome, soit plus de 4000 gènes

BOUCHRA OUATIK

Vingt ans après le début du décodage de notre ADN, les brevets sur les gènes humains se sont multipliés. À travers le monde, des compagnies détiennent désormais des brevets sur 20 % de notre génome, soit plus de 4000 gènes. De tels brevets permettent, par exemple, à une compagnie d'avoir l'exclusivité sur la commercialisation d'un test de dépistage pour une maladie génétique. Même si de plus en plus de brevets sont octroyés, les problèmes éthiques, juridiques et scientifiques qui en découlent sont loin d'être réglés. Hier, à Montréal, lors du 12^e Congrès international de génétique humaine, des chercheurs, des juristes et un juge se sont penchés sur la question.

Comment une compagnie privée peut-elle détenir des droits sur le bagage génétique humain? Tout dépend de l'interprétation des règles sur ce qui est brevetable, comme l'explique le professeur de génétique et de médecine James P. Evans, de l'Université de Caroline du Nord. «Pour obtenir un brevet sur une invention, il faut que ce soit nouveau, utile et non évident, résume-t-il. Par contre, on ne peut pas breveter des idées abstraites, des lois de la nature et tout ce qui existe à l'état naturel.» Le généticien souligne que les êtres vivants ne sont pas brevetables, sauf s'il s'agit d'un organisme génétiquement modifié. Malgré ces restrictions, les compagnies de biotechnologie parviennent à démontrer que les gènes qu'ils

veulent breveter ne sont pas des «produits de la nature», indique M. Evans. En coupant les liens chimiques de l'ADN pour isoler un gène, puis en éliminant l'ADN «poubelle» — ces portions de code génétique présentes naturellement mais sans utilité connue —, les demandeurs de brevets soutiennent que le gène ainsi obtenu n'existe pas tel quel à l'état naturel.

Pas des inventions

Des milliers de brevets ont été accordés sur cette base, mais plusieurs s'y opposent. C'est le cas du juge fédéral américain Robert W. Sweet, du district sud de l'État de New York. «Les brevets sont pour les inventions. Les gènes humains

Fondation des brevets publics, au nom de 150 000 personnes, médecins, chercheurs et patients. Ceux-ci affirmaient que les brevets détenus par Myriad limitaient l'accès au traitement et freinaient la recherche sur ces types de cancers. Une opinion partagée par le professeur de droit de l'Université McGill Richard Gold, qui soutient également que l'exclusivité sur certains gènes pose un problème éthique. «Il faut payer la compagnie pour travailler sur ces gènes. Est-ce ainsi que nous voulons considérer le corps humain?» questionne-t-il.

En mars 2010, le juge Sweet a donné raison aux demandeurs du recours collectif et a révoqué les brevets de Myriad. Toutefois, en août 2011, la décision a été infirmée en cour d'appel. La cause est maintenant devant la Cour

«J'espère qu'on ne confondra pas

le symbole de la double-hélice de l'ADN avec celui du dollar»

suprême des États-Unis. Le généticien James P. Evans ne voit pas que du négatif à la propriété intellectuelle sur les gènes. Contrairement à Richard Gold, il croit que les bénéfices économiques associés aux brevets incitent plutôt l'industrie à investir dans la recherche scientifique. Il souhaite cependant que notre code génétique ne soit pas d'abord perçu comme une source de profits. «J'espère qu'on ne confondra pas le symbole de la double hélice de l'ADN avec celui du dollar», conclut-il.

Le Devoir

HEURES D'OUVERTURE

JEUDI 27 OCT.: 16 h - 21 h

VENDREDI 28 OCT.: midi - 21 h

SAMEDI 29 OCT.: midi - 21 h

HEURES RÉSERVÉES

Détenueurs du passeport 3-jours, journalistes, détenteurs de permis, conseillers en vin SAQ

JEUDI 27 OCT.: midi - 16 h

LAGRANDEDEGUSTATION.COM

27
- AU -
29
OCTOBREPALAIS
DES CONGRÈS
DE MONTRÉALLa
GRANDE
DÉGUSTATION
DE Montréal 2011VINS
BIÈRES &
SPIRITUEUX
LAGRANDEDEGUSTATION.COM

PAYS VELETTE AUSSI EN VELETTE : les bulles et les whiskeys du monde

présentée par

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES AGENCES
DE VINS, BIÈRES ET SPIRITUEUX INC.La Grande
BRADERIE de
MODE Québécoise

Édition automne-hiver 2011

20-21-22-23 OCTOBRE

Ne manquez pas l'événement shopping chouchou des fashionistas!

Avec plus de 100 designers participants!

Rudsak, Soïa & Kyo, Bijoux Caroline Néron, Harricana, Mackage, Rud, Marie Saint Pierre, Barilà, Tavan & Mitto, Envers, Èk San, Mélissa Nepton, Report Collection, Muse, Femme de carrière, Lab Créatif, Iris Setlakwe, Ève Gravel et plusieurs autres!

Liquidation d'échantillons et surplus d'inventaire 50% à 80%

www.braderiedemodequebecoise.com

INFORMATION

(514) 866-2006, poste 300
info@braderiedemodequebecoise.com

HEURES D'OUVERTURE

jeudi et vendredi: 10h à 21h
samedi et dimanche: 10h à 17h

MARCHÉ BONSECOURS

350, rue Saint-Paul Est et 325, rue de la Commune Est
Vieux-Montréal Métro: Champ-de-Mars

Stationnement: Vieux-Montréal Est

Production
Anne de Schilla

SUIVEZ-NOUS SUR

www.facebook.com/labraderie • twitter.com/labraderie

ARRÊTEZ LES
DÉTENTIONS ARBITRAIRES
PAS LES MANIFESTANTS!AIDEZ-NOUS À
LIBÉRER
GENEVIÈVE
ROCHETTE
AVEC VOS SIGNATURES
DANS LE CADRE DE LA
CAMPAGNE CONTRE LES
DÉTENTIONS
ARBITRAIRES

MARDI 18 OCTOBRE 2011

DE MIDI À 13H

50, RUE STE-CATHERINE OUEST

À LA MAISON DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
MÉTRO PLACE DES ARTS OU ST-LAURENTINFORMATION : 514-766-9766
www.amnistie.ca/detentionsAMNISTIE
INTERNATIONALE

ACTUALITÉS



YAN DOUBLET LE DEVOIR

Les vestiges d'une résidence datant de la première moitié du XVII^e siècle ont été mis au jour dans le parc des Braves.

QUÉBEC

Découverte importante au parc des Braves

ISABELLE PORTER

Québec — Des fouilles menées cet été au parc des Braves par la Commission des champs de bataille nationaux (CCBN) ont permis la découverte des restes de l'un des premiers établissements de la banlieue de Québec ainsi que des vestiges d'un lieu-clé de la célèbre bataille de Sainte-Foy.

Ce lieu, le moulin Dumont, a joué un rôle stratégique lors de la bataille remportée par le général Lévis au lendemain de la Conquête, le 28 avril 1760. «C'est sûr que les vestiges du moulin Dumont, c'est important pour l'histoire avec un grand H», commentait cette semaine l'archéologue responsable des fouilles, Louis-Philippe Picard. Aménagé en redoute par les Anglais, le moulin a été repris par les Français puis regagné par les Anglais au cours de l'affrontement. «A un certain moment, les deux généraux [Lévis et Murray] ont décidé que ce serait un territoire neutre parce que c'était trop dommageable. Il y avait trop de morts et de blessés», poursuit-il.

Il reste aujourd'hui peu de choses de sa structure (essentiellement quelques pierres de soutien), mais la découverte de son emplacement exact est importante en raison de son rôle historique. D'emblée, des restes de la bataille ont été découverts autour, dont des balles de fusil et un bouton d'uniforme anglais. Le moulin, qui avait été construit en 1747 par le marchand Jean-Baptiste Dumont, a été en partie détruit lors de la bataille, puis abandonné. On l'a vu pour la dernière fois sur un plan datant de 1786.

Des archéologues avaient tenté en vain de le retrouver lors de sondages menés en 1993. Or il aura fallu la commémoration du 250^e de la bataille de 1760 pour qu'on relance les fouilles à l'été

2010, lesquelles se sont prolongées cet été. Situés à quelques mètres de la rue qui borde le parc des Braves, ses vestiges se trouvaient à peine à 50 cm de la surface.

Propriété de la CCBN depuis 1910, le parc des Braves tire justement son nom des nombreux soldats morts à cet endroit. D'ailleurs, le lieu n'en est pas à ses premières découvertes archéologiques puisque, dès 1849, des ouvriers y avaient trouvé des ossements de militaires décédés et des armes d'époque.

Les débuts de la banlieue

Les archéologues sont encore plus emballés par une autre découverte réalisée sur le site: les vestiges en très bon état d'une résidence datant de la première moitié du XVII^e siècle, une première du genre à l'extérieur des fortifications. «Les vestiges du XVII^e siècle, c'est encore plus important parce que c'est un site de défricheurs de la banlieue de Québec», explique M. Picard. «C'est important à cause de ce que ça nous apprend sur la vie quotidienne des gens ordinaires de l'époque.» Les restes de la maison, qui eux aussi effleurent pratiquement la surface du sol, permettent d'identifier clairement les fondations des murs de pierre et une solive de bois qui traverse le sous-sol. En fouillant, les archéologues ont aussi trouvé sur place des pièces de monnaie, des hameçons, des ossements d'animaux et même un paquet de petits pois calcinés.

La CCBN aimerait bien mettre en valeur ces découvertes, mais on ignore pour l'instant quelle forme cela prendra. L'organisation entend par ailleurs procéder à de nouvelles fouilles dans le secteur pour retrouver les vestiges d'une tannerie attenante à la maison et au moulin.

Le Devoir

Les armoiries du parlement de Montréal sont retrouvées

Un symbole majeur du parlement incendié retourne dans la métropole

ISABELLE PARÉ

Oubliées depuis 162 ans, les armoiries du parlement du Canada-Uni de Montréal, qu'on pensait disparues lors du célèbre incendie de 1849, viennent d'être retrouvées et léguées au Musée d'archéologie et d'histoire de Pointe-à-Callière.

Sauvées des flammes, les armoiries qui trônaient au-dessus du siège du président de l'Assemblée législative du Canada-Uni constituent non seulement une découverte majeure sur le plan historique, mais le seul artefact rescapé du brasier à être rapatrié à Montréal.

«C'est un objet extraordinaire au plan historique, parce qu'à peu près rien n'a résisté à l'incendie, mais aussi parce qu'il porte les séquences de ces événements qui ont été marquants tant pour l'histoire du Canada que pour celle du Québec et de Montréal», soutient Louise Pothier, archéologue et responsable des expositions au musée Pointe-à-Callière.

Lors des émeutes qui ont mené à l'incendie du parlement le 25 avril 1849, des témoins oculaires avaient rapporté que des *tories*, furieux contre la Couronne britannique qui venait de sanctionner la loi indemnifiant les victimes des dommages causés par les rebellions de 1837-1838 dans le Bas-Canada, avaient arraché les fameuses armoiries du bâtiment en flammes pour les vandaliser. Toute trace de ces pièces avait cependant été perdue.

L'improbable «redécouverte» a été faite grâce à l'ex-solliciteur général du Canada (1968 à 1993), Robert P. Kaplan, un amateur d'antiquités, qui a acquis l'imposante pièce dans un marché d'antiquaires de l'Etat de New York il y a environ 10 ans, sans se douter de sa provenance. «Ma femme et moi, nous nous étions rendus à un marché à Cazenovia, où nous avons acheté ces armoiries que j'ai jamais beaucoup. Le vendeur, qui était Québécois, nous a dit qu'il soupçonnait l'objet de provenir de l'ancien parlement canadien. Mais nous n'en avons pas cru un mot!», a expliqué M. Kaplan, qui vient de léguer ses pièces au musée, en entrevue au *Devoir*.

Ce n'est qu'après avoir eu vent des fouilles amorcées l'été dernier à la place d'Youville pour retrouver les fondations de l'ancien parlement canadien que Robert Kaplan a cru bon de contacter le musée pour fai-



MUSÉE MCCORD

L'incendie du parlement du Canada-Uni à Montréal, le 25 avril 1849.

re évaluer les armoiries par un expert, compte tenu de l'histoire racontée par le vendeur.

La pièce de bois d'un mètre de hauteur et de largeur affiche un large écu, flanqué d'un lion et d'une licorne dont les têtes, symbole du royaume d'Angleterre, ont été vandalisées. Les armoiries portent en partie la devise britannique, «Dieu (et mon) droit», ainsi que celle de la haute chevalerie, «Honni soit qui mal y pense». Des traces de l'incendie sont décelables sur la peinture à divers endroits.

Selon Louise Pothier, l'analyse des pigments, du bois utilisé et du style, réalisée par un expert des signes héraldiques, confirme qu'il s'agit bien des armoiries qui trônaient au Parlement du Canada-Uni, qui a siégé à Montréal de 1845 à 1849. «Les armoiries concordent avec les croquis de l'époque et les descriptions du parlement rapportées dans de nombreux écrits. On est sûr à 99,9 %», dit-elle.

A ce jour, cette pièce est le seul vestige de l'Hôtel du parlement de Montréal à être retourné dans la métropole. Seuls la masse parlementaire et un portrait de la reine Victoria, aujourd'hui conservés au Sénat à Ottawa, ont échappé aux flammes. Sur les 22 000 livres que comptaient les collections du parlement — l'une des plus anciennes d'Occident après celle du Congrès américain et celles de la Chambre des députés à Paris —, tout juste 100 à 200 volumes ont pu être sauvés.

Ce don inespéré vient s'ajouter aux quelque 50 000 arte-



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Les armoiries retrouvées portent les traces de l'incendie.

facts mis au jour depuis le début des fouilles amorcées l'été dernier à l'ouest de la place d'Youville, là où s'élevait le parlement incendié. Sous la couche de gravats issue de la destruction du parlement, et celle, subséquente, du second marché Sainte-Anne (de 1851 à 1901), les archéologues ont notamment retrouvé de la vaisselle fine, plusieurs services à thé, une paire de lunettes et de nombreuses bouteilles de grès intactes ayant contenu de la bière ou du cirage à chaussures.

«Nous avons fouillé environ 25 % du site, et plus de 2000 objets qui étaient ensevelis dans la strate correspondant à l'époque de l'incendie ont été retrouvés. Nous avons la chance extraordinaire d'avoir un site demeuré presque intouché, puisque après

la démolition du marché, le lieu est devenu un stationnement», soutient Mme Pothier.

Les fouilles ont aussi permis de constater que la partie ouest de l'égout collecteur de la rivière Saint-Pierre, un des plus anciens ouvrages d'ingénierie de la métropole, avait servi de fondation au premier marché Sainte-Anne, et même de chambre de refroidissement pour les pièces d'entreposage des aliments logées au sous-sol. A la lumière de ces découvertes, le Musée Pointe-à-Callière souhaite que le conduit, en parfait état de conservation, soit mis en valeur et serve de tunnel pour relier les divers sites du projet de Cité de l'archéologie.

Le Devoir

Échangeur Turcot

ENTRAVES MAJEURES

Au cours des fins de semaine des mois d'octobre et de novembre, Transports Québec procédera au bétonnage de la chaussée de certaines bretelles de l'échangeur. Ces travaux nécessiteront des fermetures complètes de bretelles de l'échangeur du vendredi soir au lundi matin.

Transports Québec informera les usagers de la route des entraves à venir tous les vendredis sur le site Internet Québec511.info.

RISQUE DE CONGESTION

FIN DE SEMAINE DU 14 OCTOBRE 2011

Fermeture complète de la bretelle menant de l'autoroute Décarie (15) en direction sud à l'autoroute 720 en direction est (vers le centre-ville), de 23 h 30 vendredi à 5 h lundi.

DÉTOUR : autoroute 20 en direction ouest, sortie n° 67 – Rue Notre-Dame / Boul. Angrignon, autoroute 20 en direction est.

En cas de conditions météorologiques défavorables, ces travaux pourront être reportés à une fin de semaine ultérieure.

Le schéma illustre l'échangeur Turcot avec les autoroutes 15, 20, 720 et le pont Champlain. Une zone de fermeture est indiquée sur la bretelle A-15 sud vers 720 est. Des directions sont indiquées vers l'aéroport ouest, le centre-ville et le pont Champlain Rive-Sud.

QUÉBEC 511 Composez le 511 ou consultez le www.quebec511.info
Pour commentaires : dtim.commentaires@mtq.gouv.qc.ca

Transports Québec

ACTUALITÉS

ACCURSO

SUITE DE LA PAGE 1

à l'appui, que M. Accurso avait signé lui-même à deux reprises le formulaire de la RBQ en cochant «non» à la question à savoir si son entreprise avait été déclarée coupable d'infraction à la Loi sur la santé et la sécurité du travail (CSST). M. Gauthier a affirmé avoir transmis le dossier au DPCP pour d'éventuelles poursuites.

Il a été impossible hier, en fin de journée, d'obtenir des compléments d'information de la part du DPCP.

L'avocat de Louisbourg, Louis Demers, s'est insurgé devant ces informations, multipliant les objections devant ce qu'il a qualifié de «coup de Jarnac». Il a accusé son confrère représentant la RBQ, M^e Maxime Seyer-Cloutier, de vouloir «colorer le dossier». «En présence des médias, c'est pour ternir l'image de mon client», a-t-il lancé.

M^e Seyer-Cloutier a défendu la pertinence de cette preuve en soulignant qu'on ne pouvait l'associer à «une carte cachée».

Lorsque Constructions Louisbourg et Simard-Beaudry Construction, deux entreprises de la famille Accurso, ont reconnu avoir édulcoré l'impôt fédéral en décembre dernier, la RBQ a immédiatement démarré une enquête. Moins de dix jours plus tard, la Sûreté du Québec transmettait à la RBQ les résultats d'une vérification d'antécédents pour les deux entreprises. C'est à ce moment que la RBQ a pris connaissance des 33 infractions de Louisbourg et en a fait l'analyse. Steve Gauthier a soutenu que ce nombre d'infractions était «hors du commun».

Un complément d'enquête, à partir de données fournies par la Commission de la construction du Québec (CCQ), tend à démontrer que chaque visite d'un chantier de Louisbourg par un inspecteur de la CCQ entraîne deux fois plus souvent une infraction que pour n'importe quel autre entrepreneur de la même importance (une liste de 50 entreprises).

Pour M^e Demers, «cette enquête-là a été faite in-

correctement». Il a d'ailleurs tenté de miner la crédibilité du témoin de la RBQ, qui n'a pas semblé ébranlé par le ton souvent hostile de M^e Demers.

Ce dernier a pris la parole en tout début d'audience pour lire une déclaration dans laquelle Louisbourg «s'excuse auprès de l'ensemble de la population d'avoir commis la «faute grave» qu'est la fraude fiscale. Mais le texte semblait d'abord destiné à brosser un portrait plus reluisant de la famille Accurso que celui que l'on connaît jusqu'à maintenant, alors que Louisbourg est «l'objet de la vindicte populaire depuis de nombreux mois».

M^e Demers a rappelé les origines modestes de Vincenzo, le père de Tony Accurso, «arrivé au Québec sans le sou en 1922» et qui envoyait son salaire de manoeuvre à «sa mère et à ses deux sœurs restées en Italie».

Les travaux de la RBQ se poursuivront du 19 au 22 décembre prochain. Entre-temps, l'enquête concernant l'autre entreprise de M. Accurso reconnue coupable de fraude fiscale, Simard-Beaudry, se continue.

Le Devoir

OCCUPATION

SUITE DE LA PAGE 1

des avenues politiques traditionnelles.»

«Occupons Montréal» n'a ni porte-parole ni revendications claires. En prévision de l'événement, le Service de police de Montréal (SPVM) a cherché à identifier des interlocuteurs... sans succès. Les policiers seront présents aujourd'hui, entre autres pour s'assurer que les protestataires n'utiliseront pas d'équipement au gaz propane pour se chauffer, pour des questions de sécurité. Le square Victoria est une place publique, et non un parc. Par conséquent, le SPVM ne pourra pas expulser les manifestants à minuit, à moins qu'il y ait des débordements. «On va surveiller ça. La plupart des manifestations à Montréal se passent bien. Malheureusement, il y a parfois des gens qui profitent de ces événements pour faire de la cohue et poser des actes criminels», explique Ian Lafrenière, porte-parole du SPVM.

Génial coup de marketing

Occupy Wall Street est l'aboutissement d'une longue démarche de Kalle Lasn, égérie des «brouilleurs culturels», ces anticapitalistes passés maîtres dans l'art de la guerre d'image.

Le directeur de la revue *Abusters* rêvait depuis plus de dix ans d'en découdre avec le capitalisme, cette «culture de la mort» qui transforme des citoyens en consommateurs abrutis. Dans une entrevue à l'auteur de ces lignes, en février 1999, M. Lasn décrivait le brouillage culturel comme «le mouvement d'activisme social» de notre temps, osant même des comparaisons audacieuses pour l'époque avec le féminisme, le mouvement de libération des Noirs ou le mouvement vert.

C'est dans les bureaux d'*Abusters*, à Vancouver, que le mouvement Occupy Wall Street a été lancé, en juillet dernier, pour être ensuite relayé par le groupe Anonymous. Un courriel d'*Abusters* envoyé à quelque 90 000 personnes détaillait les grandes lignes d'un plan d'occupation de Wall Street, avec en prime une affiche (la marque de commerce du magazine) dépeignant le «Charging Bull» du sculpteur Arturo Di Modica sur lequel trône une ballerine d'une insolente grâce. *Abusters* ne disposait jadis que de campagnes publicitaires satiriques pour «éveiller les consciences» et ébranler les colonnes du temple consumériste. Le potentiel viral des médias sociaux autorise désormais Kalle Lasn à implanter son programme d'épuration de la société de consommation dans les neurones de millions de citoyens désillusionnés par les promesses brisées de l'économie de marché. Pour lui, Occupy Wall Street est le printemps arabe du capitalisme.

À la suite de l'effondrement de l'économie mondiale, les plans de sauvetage ont coûté près de 15 000 milliards de dollars américains en fonds publics (dont 10 000 milliards aux États-Unis). Pendant que la classe moyenne est saignée à blanc, au point où même le milliardaire Warren Buffett s'en indigne, les banquiers ont recommencé à garnir leur portefeuille. En 2010, les primes totales versées par les banques et les firmes de courtage de Wall Street s'élevaient à 135 milliards, un record d'autant plus insolent que l'économie américaine est toujours chancelante.

À Ottawa, le premier ministre Stephen Harper a établi à raison des distinctions entre les économies américaine et canadienne hier. «Le Canada s'est bien tiré d'affaire durant la récession économique globale. Nous avons réussi à générer plus de croissance et d'emplois qu'à peu près tous les autres pays industrialisés», a-t-il dit.

Bien que ses arguments soient soutenus par les faits, les indignés ne carburent pas aux statistiques. Les écarts entre les pauvres et les riches et la stagnation de la classe moyenne constituent la vapeur idéologique de leur locomotive. Le symbole de Wall Street telle une «Gomorrhe financière de l'Amérique», dit les chantes d'*Abusters*, suffit amplement à cimenter leur indignation collective.

Essoufflement?

À New York, le mouvement a gagné hier matin une importante bataille contre les autorités, qui songeaient sérieusement à expulser les joyeux campeurs du parc Zuccotti.

Le «nettoyage» des lieux a été reporté à une date ultérieure en raison des craintes d'un affrontement entre les policiers et les manifestants. Au moins 14 personnes ont été arrêtées dans des échauffourées.

C'est une question de temps avant que les policiers interviennent de façon plus marquée au parc Zuccotti, où les conditions de salubrité se détériorent après un mois d'occupation jour et nuit. Les propriétaires du parc, la firme Brookfield Properties, veulent démonter les campements et nettoyer le parc avec l'aide de la police, dans un souci d'en faire «un endroit propre, sécuritaire et disponible à l'usage public».

Une fois les campements démontés, les manifestants perdraient cependant leur arrièr-base, si bien qu'ils éprouveraient de grandes difficultés à mener à terme leur ordre du jour du moment, soit l'occupation permanente du cœur financier de Manhattan. Sous des prétextes de propreté et de salubrité, c'est leur fonds de commerce (la partie «Occupy» du mouvement) qui est attaqué.

Malgré sa popularité virale, le mouvement d'occupation risque de se heurter bientôt aux écueils des matraques et des menottes.

Avec la collaboration de Mélissa Guillemette
Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

L'avocat de Louisbourg, M^e Louis Demers (ci-dessus), a accusé son confrère représentant la RBQ, M^e Maxime Seyer-Cloutier, de vouloir «colorer le dossier». «En présence des médias, c'est pour ternir l'image de mon client», a-t-il lancé.

TRISOMIQUES

SUITE DE LA PAGE 1

Vieux-Montréal, où il se rend en métro chaque matin. Ses autres passions sont le théâtre et la danse. Il a commencé comme figurant dans *Léolo* de Jean-Claude Lauzon et *Emporte-moi* de Léa Pool, avant de jouer des rôles plus importants dans le film *Saints-Martyrs-des-Damnés* de Robin Aubert et des séries télé, telles que *Coroner*, *René Lévesque* et *Annie et ses hommes*. Lorsque nous l'avons rencontré, Carl nous a parlé de ses «rêves»: devenir aide-traiteur, aide-cuisinier, danseur, acteur et aussi aller vivre en appartement avec des amis. Au milieu de la conversation, il déclare tout haut son amour pour sa mère: «Je l'aime, maman. Moi, j'ai toujours aimé ma mère. Ma mère est trop, trop importante à mon goût.» Puis, quand on lui demande ce qui le peinerait le plus dans la vie, il répond tout de go: «Que ma mère meure, parce que ma mère, je l'aime tellement, je ne veux pas la perdre. Je pleurerai toutes mes larmes.» De ces déclarations spontanées ressort l'attachement incommensurable de Carl pour sa mère, un attachement comparable à celui du jeune enfant pour le pilier de sa vie qu'est celle qui veille sans cesse sur lui.

Espérance de vie de plus de 65 ans

Carl fait partie de la première génération de personnes atteintes de trisomie 21 qui survivront à leurs parents. En 1928, l'espérance de vie des trisomiques n'était que de neuf ans; aujourd'hui, elle dépasse les 65 ans et ne cesse d'augmenter. La malformation cardiaque dont est atteint un trisomique sur deux est désormais corrigée. Le Dr Joachim Miro, du CHU Sainte-Justine, pratique une petite intervention non invasive qui consiste à introduire par un cathéter une prothèse dans le cœur qui double l'espérance de vie. Les autres pathologies associées à la trisomie, comme les problèmes respiratoires, tels que l'asthme par exemple, sont aujourd'hui traitées efficacement. L'hypotonie est aussi grandement atténuée par un programme de stimulation précoce.

«Depuis ce renversement de situation, l'angoisse des parents de partir avant leur enfant est devenue le dossier prioritaire de notre organisation», souligne Sylvain Fortin, président-fondateur de la Société québécoise de la trisomie 21. «La charge émotive associée à cette situation est encore plus grande que celle que vivent les parents au moment où ils apprennent que leur enfant sera atteint de

trisomie 21. Tant que l'avenir de leur enfant n'est pas assuré, ils vivent beaucoup de stress et ne peuvent terminer leur vie sereinement.»

À titre de père célibataire de Mathieu, 14 ans, qui est atteint d'une forme sévère de trisomie 21, Sylvain Fortin avoue sa folle inquiétude de voir son fils aboutir dans un établissement peu préparé au problème de la trisomie 21 si jamais il disparaissait avant lui. «Je souhaite que mon fils décède avant moi parce que je constate que, si le contraire devait survenir, ce serait comme un barrage qui s'effondre et qui va inonder tous ses repères. Et alors il pourrait vivre ce qui est arrivé en août 2009 à un trisomique de 43 ans qui vivait dans un Centre de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI) de Québec, où des policiers ont eu recours à un pistolet à impulsion électrique Taser pour tranquilliser cette personne qui était en état de crise», dit-il.

Monique Hennebert, qui a maintenant 73 ans, admet aussi qu'une telle pensée lui vient parfois à l'esprit. Elle souligne que l'avenir de son enfant la hante depuis le jour de sa naissance. «À partir du moment où on a un bébé comme ça, la première question qu'on se pose, c'est: qu'est-ce qui va arriver quand on ne sera plus là? C'est la question, je crois, que se posent la majorité des parents», affirme-t-elle.

Jean-François Martin, le papa de Karl, 22 ans, qui est atteint de trisomie 21 avec une déficience moyenne, abonde dans ce sens. «Quand il est né, la première chose qui nous a inquiétés est ce qu'il deviendrait quand il aurait 40 ans. Déjà, à sa naissance, on s'est posé la question de son avenir après nous. Qui va s'en occuper?», déclare M. Martin, qui a longtemps présidé le Regroupement pour la trisomie 21. Karl, qui parfait ses connaissances en français, en mathématiques, en cuisine et en théâtre dans le cadre d'une formation aux adultes et qui poursuit un stage dans un CHSLD près de chez lui, où il assiste la technicienne en loisirs, exprime parfois à ses parents son désir d'aller vivre en appartement. «On l'accompagne dans ce rêve, fait savoir M. Martin. Pour l'instant, tout va bien, ce n'est pas une préoccupation majeure pour nous, même si nous nous questionnons par moments sur son avenir. Lorsqu'il atteindra un certain âge, ça deviendra important de le faire, car ça permettra de faire la transition avec lui et de faire des choix de résidence qui respectent nos valeurs. Si on attend de mourir, il devra faire de trop grands deuils à la fois, celui de notre disparition et celui de la perte de sa maison.»

Aucun plan concret

La plupart des parents vivant avec une personne trisomique âgée n'ont aucun plan

concret pour l'avenir de leur enfant, fait remarquer Sylvain Fortin, de la Société québécoise de la trisomie 21. Pourtant, d'une part, les parents vieillissants font souvent face à une diminution de leurs moyens financiers et de leur force physique, voire de leur capacité à prendre soin de leur enfant. D'autre part, les personnes atteintes de trisomie 21 sont souvent victimes d'un vieillissement précoce qui risque de réduire leur autonomie chèrement acquise. «Nous tenons à bout de bras ces familles qui auraient besoin d'aide pour effectuer une certaine planification. Leur nombre augmente au point où nous en échappons plusieurs», indique M. Fortin. «Il faudrait que des organismes, comme le CRDI, répertorient sur leur territoire les personnes âgées vivant avec une trisomie 21 et aillent au-devant de leurs parents pour les aider à faire une planification résidentielle, légale, financière et affective, qui permettrait d'assurer la protection et une bonne qualité de vie de ces personnes lors du décès ou de la mise en établissement de leurs parents. Cela permettrait d'éviter des drames comme celui survenu en septembre 2010 à Saint-Jude, en Montérégie», où Richard Roy, 46 ans, atteint de trisomie 21, est mort de faim et de soif auprès du cadavre de son frère Jean-Guy — décédé quelques jours plus tôt —, qui prenait soin de lui depuis le décès de leur mère.

Selon Martin Bilodeau, directeur général du Regroupement pour la trisomie 21, l'hébergement adapté à cette nouvelle population manque à l'appel. «Il serait toutefois possible de répondre à cette nouvelle réalité en rendant les programmes d'aide aux personnes âgées accessibles à ces personnes trisomiques de 35 ou 40 ans qui composent avec un vieillissement prématuré», estime-t-il, avant d'ajouter qu'une attention particulière devrait être portée aux milieux moins nantis, car «l'isolement et la perte d'autonomie peuvent être fatals», comme le drame de Saint-Jude l'a tristement montré.

Même si la vie des parents d'un enfant trisomique aura été une continue course à obstacles, ces parents ne regrettent rien. Au contraire. «La naissance de Mathieu a donné tout un sens à ma vie», affirme Sylvain Fortin, qui consacre une grande partie de ses activités à défendre les droits des trisomiques. Monique Hennebert prononce exactement les mêmes mots quand on lui fait remarquer sa grande vitalité. «En même temps, quand on se bat, ça stimule bien des énergies. C'est drôle de dire cela, mais Carl a donné un sens à ma vie!»

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction
Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com
Bureau de Québec 418-643-1541

La publicité
Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390